

Etablie par :

C ZAPPIA

Zappia 23/01/15

Vérifié par :

R GUERY

Date et Visa :

P/o Zappia 23/01/15

Validé par :

P RETOUT

Date et Visa :

26/1/15

Désignation :

**F C/C PG 1/2**

Code produit :

**N 8981****Caractéristiques produit**

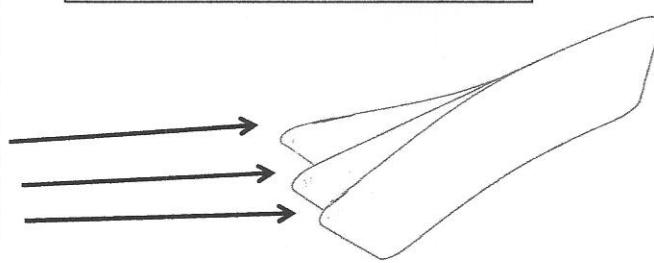
Epaisseur : 0,41 mm ± 1%

Longueur : 313 mm

Poids net théorique: 24,90 g

Surface : 0,07918 m<sup>2</sup>

Largeur : 253 mm

**Grammage au m<sup>2</sup> du Complexé**Aluminium : 17,335 g/m<sup>2</sup> ± 3%Polyéthylène : 15,000 g/m<sup>2</sup> ± 3%Carton : 270,000 g/m<sup>2</sup> ± 3%**Conditionnement : Cartons sur Palette Bois**

Dimensions du carton (long x Larg x Haut) :

**320X270X60**

Nb Couvercles / Carton : 100

Quantité/Palette : 14400

Nb Piles / Carton 1

Nb Plats / Pile 100

Sous film rétractable: Oui  Non 

Identification : Une étiquette par Carton

Gencode pile : 3164611089810

Gencode carton : 3164610089811

**Alimentarité** Ce couvercle constitué d'un complexe de carton aluminium et polyéthylène est conforme à :

Le règlement 1935/2004/CE du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires et abrogeant les directives 80/590/CE et 89/109/CEE.

Le règlement 2023/2006/CE du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Les décrets 2007/766 du 10 mai 2007 et 2008/1469 du 30 décembre 2008 portant application du code de la consommation en ce qui concerne les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

L'arrêté du 27/08/1987 et La norme européenne EN 602 de Juillet 2004 relatifs aux matériaux et objets en aluminium ou en alliages d'aluminium au contact des denrées, produits et boissons alimentaires.

La réglementation américaine de la Food Drugs Administration (FDA) 21 CFR 175.300, 178.3570, 178.3910 révisée le 1er avril 2012

Le décret 2007/1467 du 12 octobre 2007 relatif aux exigences liées à l'environnement et abrogeant le décret 98/638 du 20/07/1998.

La directive 94/62/CE du 20 décembre 1994 relatif aux emballages et aux déchets d'emballage modifié par les directives 2004/12/CE du 11 Février 2004, 2013/2/UE du 7 février 2013 et 2005/20/CE du 9 mars 2005.

La réglementation REACH 1907/2006 du 18/12/2006 sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques, ainsi qu'à ses mises à jours successives

**Conditions d'utilisation:**

Les couvercles doivent être stockées dans un endroit sec et frais (entre 15 à 20°C)

Les couvercles sont censés être utilisés seulement pour conserver les aliments, ils peuvent être en contact direct avec des aliments secs, non gras et

Ne pas utiliser les couvercles pendant la cuisson des aliments

Ne pas exposer à une température supérieure à 175°C pendant 1 heure dans un four traditionnel et 150°C pendant 15 min dans un four micro ondes

Les couvercles sont prévus pour une utilisation unique, leur réutilisation peut modifier leurs caractéristiques mécaniques et par conséquent, est sous la responsabilité de l'utilisateur.

Ne convient pas pour un contact avec des aliments fortement salés ou acides

Cette déclaration de conformité ne prend pas en compte les contaminations extérieures (pollution de l'air ou des matériaux) et n'exempt pas les utilisateurs de vérifier que les couvercles sont bien adaptés à l'utilisation attendue.

Tous les renseignements fournis ci-dessus sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par ECOPLA France.